

Acquisition et mise en œuvre d'une Place de
Marché Locale

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjoints et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 9 juillet 2020 portant subdélégation de signature à Mme Anaïs SABATINI.

Considérant qu'au terme de la consultation organisée en application du décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019, il convient de conclure **un contrat ayant pour objet l'acquisition et la mise en œuvre d'une Place de Marché Locale pour la Ville de Perpignan.**

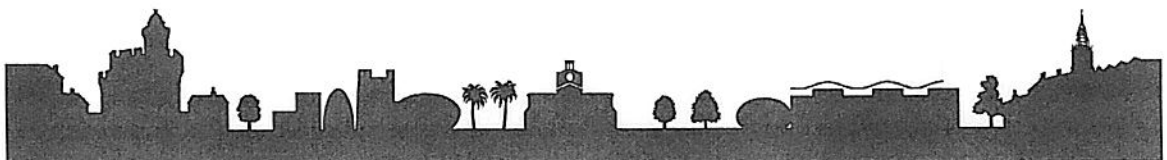
Ce contrat porte sur l'acquisition et la mise en œuvre d'un site de E-commerce du type « Place de Marché Locale » qui permettra de soutenir notre commerce local pendant la période de de crise, mais également post-crise.

Trois offres ont été réceptionnées dans les délais et ont été jugées conformes techniquement et administrativement.

DECIDE

Article 1er :

De retenir après analyse, l'offre économiquement la plus avantageuse présentée par la société E-SY COM sise 9, rue du Colonel Pierre Avia – 75015 PARIS pour un montant de 37.500,00 € HT soit 45.000,00 € TTC.



Article 2 :

Le marché est conclu pour une durée de 10 mois à compter de sa date de notification.

Les modalités d'exécution et de règlement sont stipulées dans le présent contrat.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services ;
Monsieur le Directeur Général des Services Techniques ;
Monsieur le Receveur Municipal ;

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Perpignan, le 27 NOV. 2020

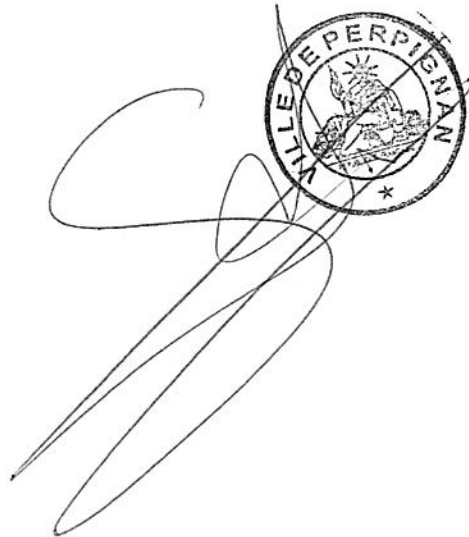
ID Télétransmission : 066-216601369-20201127-132921-CC-1-1'

Accusé reçu le : 27 NOV. 2020

Affiché le :

27 NOV. 2020

Mme Anais SABATINI, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint

A handwritten signature in black ink is written over a circular official seal. The seal features a central emblem with a sun and a figure, surrounded by the text 'VILLE DE PERPIGNAN' and a small star at the bottom.